



Fiche d'inscription

NOM :

Prénom :

Né(e) le : / /

Adresse complète : Code Postal : VILLE :

Mail :@..... Téléphone 1 : Téléphone 2 :

Représentant légal (pour les licenciés mineurs) : Nom Prénom

Section choisie

KARATE

NIHON TAI JITSU

Baby 4 à 6ans

Enfants 7 à 9 ans

Ados 10 à 17 ans

Ados 13 à 17 ans

Adultes

Adultes

Règlement intérieur

Tout adhérent au Fudo Shin ou son responsable légal pour les mineurs doit prendre connaissance de présent règlement, le dater et le signer.

Le Fudo Shin est une association Loi 1901, agréée Jeunesse et Sports, affiliée à la Fédération Française de Karaté. Elle est labellisée Karaté Santé et Label Solidaire. L'association s'engage à assurer des cours de karaté et toute autre discipline associée à la FFK.

Inscriptions - Formalités

La totalité du montant de la cotisation est demandée lors de l'inscription, avec possibilité d'échelonner les paiements. Le nom de l'adhérent est inscrit au dos de chaque chèque. Les chèques loisirs et chèques vacances de l'ANCV sont acceptés. Aucun remboursement ne sera effectué sauf blessure lors des cours ou cas de force majeure accepté par le bureau. Toute période commencée est due et non remboursable.

Responsabilité

La responsabilité de l'association ne peut être engagée que dans le cadre strict des heures de cours et des manifestations organisées par elle. Pour des raisons de sécurité : Les parents doivent amener et venir chercher leur enfant jusqu'à 10 ans directement au Dojo. Ils s'engagent à récupérer leur enfant à l'heure et informer le professeur ou le président d'un éventuel retard. Nous incitons les parents à rappeler à leur enfant l'importance de rester dans le Dojo ou le hall jusqu'à l'arrivée des parents.

La ponctualité

Il est demandé aux adhérents d'être présents au Dojo, en tenue, 5 minutes avant le début des cours, afin que ceux-ci puissent commencer aux horaires prévus. Il est demandé, pour le bon déroulement des cours, d'attendre la fin du cours précédent (après le salut) pour entrer dans la salle.

L'hygiène - La sécurité - Les grades

La tenue réglementaire du karatéka est le karatégi. Aucun signe ostentatoire ou religieux n'est toléré.

Hygiène corporelle et propreté du karatégi, ongles coupés, cheveux attachés, pas de bijoux ; si tee-shirt sous le karatégi, le prévoir blanc. Mettre systématiquement les chaussures pour quitter le tatami. Prévoir une bouteille d'eau, prioritairement une gourde. Pour les plus jeunes, prévoir un passage aux toilettes avant le début du cours, travail, sérieux et respect. On ne quitte le Dojo qu'avec l'accord de l'enseignant.

Photo - Protection de l'image

Lors des cours ou manifestations organisées par l'association, de nombreuses photos sont prises, individuelles ou de groupe. Ces photos peuvent être diffusées dans la presse locale, sur le site internet du club ou sur la page facebook. Si vous ne souhaitez pas que vous ou votre enfant apparaisse sur ces photos, vous devez le signaler par écrit ici :

Date : / / Nom et prénom du licencié :

Nom et prénom du responsable légal (pour les licenciés mineurs) :

Signature + recopier "Lu et approuvé"



Fudo Shin Karaté

www.fudoshinkarate.fr



fudoshinkarateuzes



Informations médicales complémentaires

Dans le cadre de notre Dojo labellisé “Karaté Santé”, nous vous invitons à porter à notre connaissance toute information nécessaire à une pratique en toute sécurité

Pathologie :

Problèmes particuliers (psychologiques).....

Problèmes permanents :

Prothèses (mécanique, auditif, visuel).....

Traitements en cours :



Ces informations strictement confidentielles seront portées à la stricte connaissance du professeur dans un unique but de prévention



COTISATIONS ET HORAIRES SAISON 2024 - 2025 KARATE/NIHON TAI JITSU

Complexe Sportif André RANCEL, 30700 UZES

2 Cours d'essai gratuit

CATEGORIES	HORAIRES	COTISATION ANNUELLE	EN 3 FOIS
Enfants 4 à 6 ans	Mercredi de 15h00 à 16h00	180 €	60 €
Enfants 7 à 9 ans	Mercredi de 14h00 à 15h00 Samedi de de 10h00 à 11h00	225 €	75 €
Enfants et ados de 10 à 17 ans	Lundi de 17h45 à 18h45 Jeudi de 17h45 à 18h45 Samedi de 10h00 à 11h00	249 €	83 €
Adultes débutants	Lundi de 17h45 à 18h45 Jeudi de 17h45 à 18h45 Samedi de 10h00 à 11h00	300 €	100 €
Adultes gradés	Lundi de 19h00 à 21h00 Jeudi de 19h00 à 21h00 Samedi de 11h00 à 12h00	300 €	100 €
Nihon Tai Jitsu + Karaté (cotisation cumulée) Adultes + Ados (à partir de 14 ans)	Lundi de 19h00 à 21h00 Mercredi de 19h00 à 21h00	 399 €	133€
Nihon Tai Jitsu - Adultes + Ados (à partir de 14 ans)	Lundi de 19h00 à 21h00 Mercredi de 19h00 à 21h00	 210 €	70 €

La cotisation annuelle inclue la licence fédérale de 37 €



Réduction familiale

- 25 € de réduction pour le 2ème inscrit d'une même famille
- 45 € de réduction pour le 3ème inscrit d'une même famille
- 65 € de réduction pour le 4ème inscrit d'une même famille

Règlement (à effectuer le jour de l'inscription)

Le paiement peut s'effectuer de la manière suivante

- En espèces (reçu fourni)
- Par chèque bancaire à l'ordre du Fudoshin Karaté, nom de l'adhérent au dos du chèque
- ANCV (Chèques Loisirs et Vacances)
- L'échéancier de paiement est à la seule initiative du FUDOSHIN KARATE
- En cas de paiement échelonné, le 1er règlement intervient le mois du début de pratique et l'échéancier s'effectue sur les mois suivants.

IMPORTANT : LE FUDOSHIN EST ELIGIBLE AU DISPOSITIF PASS'PORT

Dossier d'inscription (à remettre au membre du bureau présent pendant les cours)

- Fiche d'inscription complète (avec photo pour les nouveaux adhérents)
- La demande de licence fédérale complétée et signée
- Un certificat médical (uniquement pour les nouveaux adhérents et les enfants / valable 3 ans)
- Le règlement de la cotisation annuelle

Bruno : 06 32 89 60 41

Contacts et inscriptions

Laurent : 06 76 49 97 19

Thierry : 06 50 05 25 50



Fudo Shin Karaté

fudoshinkarate.uzes@gmail.com



fudoshinkarateuzes